

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 18 - 21 mai 1998**

## Bureau du Conseil d'administration

Présidente:	<b>Mme María Eulalia Jiménez</b>	(El Salvador)
Vice-Présidente:	<b>Mme Laurie Tracy</b>	(Etats-Unis d'Amérique)
Membre:	<b>M. Mohammad Mejbahuddin</b>	(Bangladesh)
Membre:	<b>M. Gebrehiwot Redai</b>	(Ethiopie)
Membre:	<b>M. Lubomir Micek</b>	(Slovaquie)
Rapporteur:	<b>M. Kiala Kia Mateva</b>	(Angola)

## DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA SESSION ANNUELLE DE 1998 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.A/98/10**

27 mai 1998

ORIGINAL: ANGLAIS

Le tirage du présent document a été restreint. MM. Les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

## TABLE DES MATIERES

	Page
Ordre du jour	3
Désignation du Rapporteur	3
<b>RAPPORTS ANNUELS</b>	
1998/EB.A/1 Rapport annuel du Directeur exécutif pour 1997	3
1998/EB.A/2 Rapport annuel du Conseil d'administration à l'ECOSOC et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1997	4
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>	
1998/EB.A/3 De la crise au redressement	4
1998/EB.A/4 Questions d'actualité présentant un intérêt pour le PAM	6
<b>ÉVALUATIONS</b>	
1998/EB.A/5 Rapports d'évaluation: Programme de travail pour 1998-99	7
<b>AUTRES RAPPORTS</b>	
1998/EB.A/6 Rapport sur les pertes après livraison (octobre 1996 - septembre 1997)	7
1998/EB.A/7 Rapports du Corps commun d'inspection	8
<b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b>	
1998/EB.A/8 Composition du personnel international du PAM - annuaire statistique du personnel au 31 janvier 1998	8
1998/EB.A/9 Achats locaux de produits alimentaires et d'articles non alimentaires	8
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>	
1998/EB.A/10 Rapport du Groupe de travail sur la répartition des sièges	9
1998/EB.A/11 Rapport du Groupe de travail chargé de réviser le Règlement intérieur	9
Annexe I Ordre du jour	10
Annexe II Liste des documents	11
Annexe III Liste des participants	13



---

## DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

### Ordre du jour

Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour tel que proposé (annexe I).

*18 mai 1998*

### Désignation du Rapporteur

Conformément aux méthodes de travail établies, le Conseil a désigné M. Kiala Kia Mateva (Angola) aux fonctions de Rapporteur de la session annuelle de 1998.

*18 mai 1998*

Les décisions et recommandations qui composent le présent rapport seront appliquées par le Secrétariat compte tenu des délibérations dont les points principaux figurent dans le résumé des travaux de la session annuelle du Conseil.

## RAPPORTS ANNUELS

1998/EB.A/1

### Report annuel du Directeur exécutif pour 1997

Le Conseil a approuvé le Rapport annuel du Directeur exécutif pour 1997 (WFP/EB.A/98/3-A) et a recommandé, pour l'élaboration des futurs rapports annuels, de tenir compte des suggestions formulées pendant ses débats concernant la présentation et l'analyse des problèmes rencontrés et des résultats obtenus.

Le Conseil a souligné la nécessité pour le PAM de mettre davantage l'accent sur la personne humaine et sur les pays les plus pauvres, en accordant une attention toute particulière aux femmes et aux enfants, ainsi que l'affectation des ressources en faveur de la réalisation de ces objectifs.

Il a recommandé que la collaboration du PAM avec les différents organismes multilatéraux soit poursuivie et renforcée et que le PAM participe pleinement au processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil a félicité le Directeur exécutif du rapport qu'elle lui avait présenté, ainsi que des activités réalisées par le PAM en 1997 et il a rendu hommage aux fonctionnaires qui avaient donné leur vie pour en sauver tant d'autres.

*18 mai 1998*

1998/EB.A/2

### Rapport annuel du Conseil d'administration à l'ECOSOC et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1997



Le Conseil a approuvé le rapport annuel à l'ECOSOC et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1997 (WFP/EB.A/98/3-B). Il a recommandé que le rapport soit transmis à l'ECOSOC et au Conseil de la FAO.

*19 mai 1998*

## **QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE**

**1998/EB.A/3**

### **De la crise au redressement**

Le Conseil a approuvé le rapport intitulé "De la crise au redressement" (WFP/EB.A/98/4-A) et a réitéré que le PAM, grâce à la dualité de son mandat, était bien placé pour assurer la soudure entre opérations de secours et programmes de développement, d'autant qu'il avait acquis une expérience précieuse dans ce domaine.

Le Conseil a souligné l'importance du partenariat, de la définition du rôle respectif des différents organismes et de la complémentarité de l'assistance. Il a réitéré la nécessité pour les bénéficiaires de jouer un rôle significatif dans la stratégie de redressement, conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF).

Le Conseil a approuvé les recommandations ci-après figurant dans le rapport:

La catégorie d'activités Opérations d'urgence ne servira à financer que les besoins aigus de secours d'urgence et, sauf cas exceptionnels, pour une période ne dépassant pas deux ans. La stratégie de redressement sera établie avant la fin du dix-huitième mois de l'opération d'urgence. A mesure que les occasions se présentent, le PAM commencera d'introduire des modalités et des activités de redressement, même avant qu'une stratégie de redressement n'ait été formulée.

L'appui fourni par le PAM dans le cadre d'interventions prolongées de secours et de redressement après une crise s'inspirera de la stratégie de redressement, qui indiquera les raisons de l'intervention dans de telles situations, définira le rôle de l'aide alimentaire et justifiera son utilisation, déterminera les zones et les groupes cibles et définira les modalités de l'aide.

La stratégie de redressement proposera des activités de programme et prévoira une proposition de financement comprenant une provision suffisante pour les articles non alimentaires et pour l'établissement de la stratégie de redressement. Elle couvrira une période de trois ans au maximum et sera présentée au Conseil d'administration pour approbation. Les activités débiteront immédiatement après la fin de l'opération d'urgence en cours, et dès que les fonds seront disponibles.

Les IPS deviendront les interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR), lesquelles seront désormais la catégorie d'activités du PAM utilisée pour répondre aux besoins des interventions prolongées de secours et de redressement. L'IPSR serait le mécanisme de financement



des activités de programme mises en oeuvre dans le cadre d'interventions prolongées de secours et de redressement et décrites dans la stratégie de redressement.

La catégorie des IPSR devra comprendre un mécanisme en cas d'imprévu pour faire face aux retournements éventuels de situations ou à de nouvelles crises d'urgence ou catastrophes. Les fonds seront engagés moyennant une révision budgétaire approuvée en vertu des mêmes pouvoirs que ceux délégués pour les programmes de pays et les projets de développement.

Le PAM opérera en consultation avec ses partenaires et par le biais de mécanismes interorganisations; participera à la formulation et à la mise en oeuvre du cadre stratégique commun des Nations Unies dans les pays où un cadre stratégique est en cours de formulation, appuiera le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) et participera activement aux consultations interorganisations visant à élargir le champ d'action du Processus d'appel unique. Le PAM établira, dans la mesure du possible, une corrélation entre la stratégie de redressement et ces processus. Par ailleurs, les bureaux de pays participeront aux évaluations des besoins avec des partenaires afin de déterminer quels groupes ont besoin d'une aide alimentaire, pendant combien de temps, de quel type et dans quelles quantités.

Le PAM limitera sa participation au déminage à des interventions humanitaires où l'aide alimentaire ne peut parvenir aux bénéficiaires car les routes et les champs sont minés et pour lesquelles il n'existe pas d'autre source de financement. L'aide alimentaire sera utilisée pour appuyer les programmes communautaires ayant un rapport direct avec les programmes de déminage. Le PAM pourra fournir une aide alimentaire lorsqu'elle vient à l'appui du travail d'autres organismes et qu'elle constitue une ressource appropriée.

Les opérations de démobilisation réalisées dans les pays au sortir de la guerre seront conçues et exécutées dans le cadre d'une stratégie des Nations Unies. Le PAM ne fournira d'aide au personnel armé à aucun moment de la démobilisation ou de la réinsertion. Il pourra toutefois appuyer des programmes d'échange des armes lorsque l'aide alimentaire s'avérera utile dans le cadre d'un programme de démobilisation intégré.

Chaque stratégie de redressement sera revue périodiquement pour s'assurer de son efficacité.

L'expérience acquise lors de la mise en oeuvre des procédures introduites conformément aux décisions du Conseil sera passée en revue à l'expiration d'une période de trois ans pour évaluer leur efficacité.

Les modalités d'application desdites décisions seront indiquées dans des directives opérationnelles.

*19 mai 1998*



1998/EB.A/4

**Questions d'actualité présentant un intérêt pour le PAM**

Le Conseil a examiné le rapport sur les questions d'actualité intéressant le PAM (WFP/EB.A/98/4-B), à savoir: la redynamisation des interventions de développement du PAM, la nature multilatérale des activités de développement du PAM, et la réforme de l'Organisation des Nations Unies: collaboration sur le terrain pour l'aide au développement. Il a formulé les observations suivantes:

- a) Lors de l'examen du thème relatif à la redynamisation des interventions de développement du PAM, le Conseil a mis en relief l'importance de la dualité du mandat du PAM en ce qui concerne l'aide alimentaire, destinée aux secours et au développement.

Le Conseil a également approuvé dans ses grandes lignes le processus de consultation ouvert à tous les membres du Programme proposé par le Secrétariat pour examiner le rôle de l'aide alimentaire dans le développement ainsi que le calendrier correspondant.

Le Conseil est convenu que le travail visant à améliorer les programmes de développement devait aller de l'avant pendant que l'examen était en cours.

Afin de permettre aux membres du Conseil de consulter leurs gouvernements respectifs au sujet de la proposition présentée par le Groupe des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), il a été recommandé que le Bureau, en consultation avec le Secrétariat, se mette en rapport avec les membres du Conseil afin d'évaluer la possibilité de réaliser la consultation intergouvernementale proposée. Le Conseil est convenu que cela n'affecterait pas le calendrier proposé par le Secrétariat.

- b) Le Conseil a mis en relief l'importance du caractère multilatéral du PAM et s'est dit préoccupé par la diminution des contributions multilatérales. Il a instamment demandé aux membres de s'efforcer d'accroître ces contributions multilatérales, en particulier pour les activités de développement.
- c) Le Conseil a souligné l'importance de la programmation commune, de la coordination sur le terrain et de l'action conjointe et a rendu hommage aux initiatives et mesures prises par le PAM pour appuyer le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF).

S'agissant de la programmation commune dans les pays en situation de crise, le Conseil a appris avec satisfaction qu'il avait été décidé récemment d'appliquer pour la première fois le cadre stratégique en Afghanistan. Le Conseil a appuyé la participation du PAM à cette initiative, en pleine coordination avec ses autres partenaires et en conformité avec le mandat du PAM.



19 mai 1998

## ÉVALUATIONS

1998/EB.A/5

### Rapports d'évaluation: Programme de travail pour 1998-99

Le Conseil a examiné le programme des évaluations pour l'exercice biennal 1998-99 (WFP/EB.A/98/5).

Il a réaffirmé l'importance des activités d'évaluation et a souligné qu'il convenait de les renforcer; il a insisté aussi sur le fait qu'il fallait parvenir à un juste équilibre entre les projets de développement et les activités de secours à évaluer.

Le Conseil a demandé l'ouverture prochaine d'un large débat sur les principes et les méthodes d'évaluation et de suivi. Il a recommandé d'incorporer à la conception des projets des indicateurs de base qui permettent d'évaluer leur impact à l'avenir.

Il a fait valoir que les évaluations devaient être réalisées avec la participation des pays bénéficiaires.

19 mai 1998

## AUTRES RAPPORTS

1998/EB.A/6

### Rapport sur les pertes après livraison (octobre 1996 - septembre 1997)

Le Conseil a examiné le rapport sur les pertes de produits survenues après leur livraison pendant la période allant d'octobre 1996 à septembre 1997 (WFP/EB.A/98/6), a félicité le PAM des initiatives qu'il continuait de prendre pour réduire les pertes et l'a encouragé à redoubler d'efforts pour les réduire encore plus.

Le Conseil a recommandé:

- a) que le système de suivi des produits soit mis en oeuvre en 1998; et
- b) que tous les accords de base conclus avec les pays bénéficiaires soient revus et, si besoin était, modifiés pour y inclure des dispositions appropriées concernant les pertes après livraison.

Le Conseil a demandé au Secrétariat de communiquer par écrit aux gouvernements intéressés les préoccupations exprimées par le Conseil lorsque les pertes étaient égales ou supérieures à deux pour cent des quantités totales de dons de produits alimentaires livrés.

19 mai 1998



**1998/EB.A/7      Rapports du Corps commun d'inspection**

Le Conseil, après avoir pris note du document du Secrétariat sur les rapports du Corps commun d'inspection (CCI) (WFP/EB.A/98/7), a recommandé au Bureau d'examiner les prochains rapports du CCI et de soumettre ses observations à l'examen du Conseil.

*19 mai 1998*

**QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION****1998/EB.A/8      Composition du personnel international du PAM - annuaire statistique du personnel au 31 janvier 1998**

Le Conseil a pris note de l'annuaire statistique du personnel au 31 janvier 1998 (WFP/EB.A/98/8-A) et s'est déclaré satisfait des renseignements fournis. Il a recommandé de poursuivre les efforts visant à améliorer la répartition géographique et d'éviter une surreprésentation de certaines régions par rapport à d'autres.

Il a par ailleurs recommandé que l'on continue d'accroître la proportion de femmes ainsi que du personnel des pays en développement et a demandé que lui soient fournies périodiquement des informations sur les résultats de la sélection relative aux postes vacants. Les membres ont été invités à proposer des candidats susceptibles d'être inclus dans les fichiers du PAM ou de répondre à des avis de vacance de postes spécifiques.

*20 mai 1998*

**1998/EB.A/9      Achats locaux de produits alimentaires et d'articles non alimentaires**

Le Conseil a examiné le rapport sur les achats locaux (WFP/EB.A/98/8-B et Corr.1) présenté par le Secrétariat et a approuvé, dans leurs grandes lignes, les recommandations qui y figurent.

Réaffirmant l'importance des achats locaux, le Conseil a instamment invité le Secrétariat à prendre en considération les enseignements tirés dans ce domaine et à tenir dûment compte des conséquences que ces achats pouvaient avoir sur la production, le marché et les prix locaux.

Le Conseil a demandé au Secrétariat de lui soumettre un document expliquant le processus analytique suivi et précisant comment les achats locaux sont effectués dans les meilleures conditions sans entraîner d'effets secondaires négatifs.

*20 mai 1998*





**QUESTIONS DIVERSES****1998/EB.A/10      Rapport du Groupe de travail sur la répartition des sièges**

Le Conseil a reçu des informations sur les réunions tenues par le Groupe de travail sur la répartition des sièges et a recommandé de relancer les discussions afin d'aboutir à une conclusion satisfaisante.

Le Conseil a noté que le Groupe de travail soumettrait son rapport à l'ECOSOC et au Conseil de la FAO pour information.

*20 mai 1998*

**1998/EB.A/11      Rapport du Groupe de travail chargé de réviser le Règlement intérieur**

Le Conseil a été informé des progrès réalisés par le Groupe de travail chargé de réviser le Règlement intérieur du Conseil d'administration.

Il a décidé que le document présentant le nouveau Règlement intérieur proposé devrait être préparé suffisamment à l'avance pour qu'il puisse l'examiner à sa troisième session ordinaire de 1998.

*20 mai 1998*



**ANNEXE I****ORDRE DU JOUR**

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Rapports annuels*
  - a) Rapport annuel du Directeur exécutif
  - b) Rapport annuel du Conseil d'administration à l'ECOSOC et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1997
4. *Questions de politique générale*
  - a) De la crise au redressement
  - b) Questions d'actualité présentant un intérêt pour le PAM
5. *Evaluations*

Rapports d'évaluation: Programme de travail pour 1998-99
6. *Rapport sur les pertes après livraison (octobre 1996 - septembre 1997)*
7. *Rapports du Corps commun d'inspection*
8. *Questions d'administration et de gestion*
  - a) Composition du personnel international du PAM - annuaire statistique du personnel au 31 janvier 1998
  - b) Achats locaux de produits alimentaires et d'articles non alimentaires
9. *Questions diverses*
10. *Vérification des décisions et recommandations adoptées.*



## ANNEXE II

## LISTE DES DOCUMENTS

Point de l'ordre du jour	Titre des documents	Cote des documents
1	Ordre du jour provisoire annoté	WFP/EB.A/98/1
3 a)	Rapport annuel du Directeur exécutif	WFP/EB.A/98/3-A
3 b)	Rapport annuel du conseil d'administration à l'ECOSOC et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1997	WFP/EB.A/98/3-B
4 a)	De la crise au redressement	WFP/EB.A/98/4-A
4 b)	Questions d'actualité intéressant le PAM	WFP/EB.A/98/4-B
5	Rapports d'évaluation: programme de travail pour 1998-99	WFP/EB.A/98/5
6	Rapport sur les pertes après livraison (octobre 1996 - septembre 1997)	WFP/EB.A/98/6
7	Rapports du Corps commun d'inspection	WFP/EB.A/98/7
8 a)	Composition du personnel international du PAM	WFP/EB.A/98/8-A
8 b)	Achats locaux de produits alimentaires et d'articles non alimentaires	WFP/EB.A/98/8-B et Corr.1
10	Décisions et recommandations de la session annuelle de 1998 du Conseil d'administration	WFP/EB.A/98/10

Autres documents



<b>Point de l'ordre du jour</b>	<b>Titre des documents</b>	<b>Cote des documents</b>
	Renseignements à l'usage des participants	WFP/EB.A/98/INF/1
	Renseignements supplémentaires à l'usage des participants	WFP/EB.A/98/INF/1/Add.1
	Calendrier provisoire	WFP/EB.A/98/INF/2
	Liste provisoire des documents	WFP/EB.A/98/INF/3
	Listes des mémorandums d'accord et accords signés par le PAM et d'autres organisations/entités	WFP/EB.A/98/INF/4 * (réimprimé pour raisons techniques)
	Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays	WFP/EB.A/98/INF/5
	Bureaux et numéros de téléphone	WFP/EB.A/98/INF/6
	Processus de consultation pour une réflexion sur le développement	WFP/EB.A/98/INF/7
	Principaux éléments de l'annuaire statistique du personnel au 31 janvier 1998, tel que présenté au Conseil d'administration	WFP/EB.A/98/INF/8
	Liste provisoire des participants	WFP/EB.A/98/INF/9



## ANNEXE III

## LISTE DES PARTICIPANTS

## Membres du Conseil d'administration

Algérie:	Mme H. Yahia-Cherif
Allemagne:	S.E. D. Lincke; M. K.G. Dilg; M. C. Retzlaff
Angola:	S.E. A. Abreu; M. K.K. Mateva
Arabie saoudite:	M. B. Al-Shalhoob
Australie:	M. M. Commins; Mme C. Walker
Bangladesh:	M. M. Kabir; S.E.M. Zamir; M. A.B. Chowdhury; M. M. Mejbahuddin
Belgique:	S.E. J. De Montjoye; M. G. Mombaerts; Mme J. Gentile
Brésil:	Mme M. Gurgel Valente Da Costa
Burundi:	M. F. Nyabenda
Cameroun:	S.E. M. Tabong Kima; M. P. Moumié; M. E.H. Monono; M. T. Ndive Mokake
Canada:	Mme C. McAskie; M. E. Loevinsohn; M. M.G. Pilote; M. J. Devlin
Chine:	S.E. L. Qu; M. X. Haijing; M. L. Zhengdong; M. Z. Zhongjun
Cuba:	S.E. J. Nuiry Sánchez
Danemark:	Mme K. N. Rasmussen; M. L.-H. Worsøe
El Salvador:	Mme M.E. Jiménez; Mme N.C. Ramírez
Etats-Unis d'Amérique:	M. D. Sheldon; M. T. Torrance; Mme L. Tracy; M. T. Oliver
Ethiopie:	M. A. Andualem; M. G. Redai
Fédération de Russie:	S.E. V.A. Zvezdin; M. N. Ryjov; M. A. Pankin
Finlande:	Mme R. Jolkkonen; Mme A. Huhtamäki; Mme S. Toro
Inde:	S.E. K.P. Fabian; Mme N. Gangadharan; M. R.K. Vaish
Indonésie:	M. I.N. Ardha
Iran, République islamique d' :	S.E. H.V.M. Hassanali Ebrahimi; M. A. Hadji-Arab;



	M. M. Ebrahimi; M. G.-H. Darzi
Japon:	M. S. Fujita; M. T. Kikuchi; M. T. Ohashi; M. Y. Endo
Jordanie:	M. S.A. Al-Arabiati; M. D. Haddad; M. A. Arabyat
Mexique:	Mme M.A. Arriola Aguirre
Nigéria:	M. B.M. Ukpong; M. P.C. Okoh
Norvège:	M. A. Eidhammer; Mme T. Kongsvik; M. T. Grongstad
Pakistan:	M. A. Mahmood
Paraguay:	S.E. O. Cabello Sarubbi; M. R.R. Inchausti Valdez
Pays-Bas:	Mme L. Remmelzwaal; M. E.J.N. Brouwers; Mme R. Weiffenbach
Sénégal:	M. A. Diouf
Slovaquie:	Mme I. Jéneová; M. L. Micek
Suède:	Mme D. Alopaeus-Stahl; S.E. R. Rasmusson
Suisse:	M. C. Raedersdorf; M. T. Erni; M. F. Thévenaz; M. I.N. Marincek; M. R. Heckner
Tunisie:	M. A. J. Ben Ajmia; Mme N. Dridi; M. M. Lamti

### **Etats observateurs**

Afrique du Sud:	M. J.A. Thomas
Argentine:	M. A. Fernández
Autriche:	M. E. Zimmerl; Mme F. Veschi
Burkina Faso:	S.E. B. Damiba; M. A.A. Yameogo
Cap-Vert:	M. E. Silva
Chili:	S.E. P. Medrano Rojas
Chypre:	M. A. Roushias
Costa Rica:	Mme Y. Gago
Côte d'Ivoire:	M. S.B. Sei
Egypte:	M. M. Khalifa; Mme N. El Achry



Equateur:	M. C. Larrea Dávila
Erythrée:	M. Y. Tensue
Espagne:	M. J. Piernavieja Niembro
France:	S.E. L. Dominici; M. J.-L. Rysto; M. P. Pruvot
Ghana:	S.E. A.N. Enin; M. M.I. Seidu
Grèce:	M. D.A. Kyvetos; Mme C. Guini
Guatemala:	Mme R. Claverie de Sciolli
Guinée:	S.E. S. Deen Bangoura
Haïti:	Mme S. Percy
Hongrie:	Mme M. Kovács
Irlande:	M. D. Beehan
Italie:	M. A. Treggiari; M. F. Ginocchio
Jamahiriya arabe libyenne:	M. M.M. Seghayer
Kazakhstan:	M. B. Sadykov
Kenya:	S.E. B. Jalang'o; M. J.K. Boinnet; M. P.K. Chepkwony
Lesotho:	Mme M. Ranooe
Madagascar:	M. Monja
Malaisie:	M. K. M. Tahir
Mali:	M. A. Sall
Malte:	S.E. F. Montanaro Mifsud
Maroc:	S.E. A. Afailal; M. E.Fakhr Eddine
Mauritanie:	M. T.O. Mohamed Ahid
Mozambique:	M. A. B. Sigaúque
Myanmar:	M. Y.Y. Myint
Niger:	Mme H. Ibrahim
Panama:	S.E. I. Bernal Maure; M. H. Maltez
Pérou:	S.E. A.M. Deústua Caravedo; M. P. Paredes Portella
Portugal:	M. P. Pinto da Silva



République de Corée:	M. K.S. Rho; M. J. Kwon
République populaire démocratique de Corée:	S.E. K. Hung Rim; S.E. S.C. Yun
République tchèque:	M. J. Novák
République-Unie de Tanzanie:	Mme P.M. Simon Hingi
Roumanie:	M. I. Pavel
Royaume-Uni:	M. R. Fox; M. A. Beattie; Mme S. Dunn
Saint-Siège:	S.E. Mons. A. Wagner; M. V. Buonomo; M. L. Bernardi; M. G. Tedesco
Soudan:	M. M.S.M. Ali Harbi
Sri Lanka:	M. D. Kulatilleke
Thaïlande:	M. C. Tiantong; M. K. Prasutsangchan
Turquie:	M. Ö. Gücük
Viet Nam:	Ms. N.T.X. Huong
Yémen:	M. A. Al-Hawri
Zimbabwe:	M. B. Mugobogobo

### **Autres organisations**

Commission des communautés européennes:	M. D. Taylor; M. Brucknor
---	---------------------------

### **ONU, institutions spécialisées et organisations des Nations Unies**

FAO:	M. D.A. Harcharik; M. M. Fitzpatrick; M. M. Knowles; M. P. Kastanias; M. A. Rashid; M. M.M. Bamba; Mme J. Brown; M. R. Bedouin
HCR	M. F. Karim
OIT:	M. W. Schiefelbusch
OMS:	Mme M.G. Mokbel Genequand
ONU:	M. D. Zupka; Mme K. Miranda-Saleme
PNUD:	M. E. Bonev
UNESCO:	M. D. Berstecher





**Observateurs d'organisations intergouvernementales**

Comité international de la Croix-Rouge: M. M. Studer

**Observateurs d'organisations non gouvernementales**

Caritas Internationalis: Mme P. Wohlrab

Deutsche Welthungerhilfe: M. G. Schmalbruch

Voice: M. G. Ruffini

